



Versement 1925 W 1-61

Identification :

Intitulé/ Analyse : Collège Le Noyer Marchand, collège Paul Langevin, Romilly-sur-Seine. Politique d'éducation prioritaire (Zone d'Éducation Prioritaire)

Dates extrêmes : 2002-2020

Importance matérielle : 0,40 ml

Contexte :

Service producteur : Collège Le Noyer Marchand, collège Paul Langevin, Romilly-sur-Seine

Service versant : Inspection de l'Éducation nationale de l'Aube

N° d'entrée du versement : 59259

Date d'entrée du versement : 01/04/2021

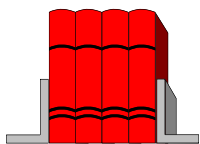
Conditions d'accès aux documents :

Début communicabilité : Immédiat

Fin de communicabilité : 2067

Contrôle de la description :

Date de rédaction de l'inventaire : Novembre 2023



Présentation

Présentation du service producteur

Histoire administrative

Au début des années 1980, une corrélation est faite entre la concentration des difficultés sociales et l'échec scolaire des élèves issus des milieux populaires. Pour assurer l'égalité des chances à l'école et la réussite de tous, Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, décide de créer, en juillet 1981, des Zones d'Éducation Prioritaire (circulaire EN n° 81-238 du 1^{er} juillet 1981). Leur but est de contribuer à réduire cette inégalité en renforçant l'action éducative dans les zones et dans les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé.

Les Zones d'Éducation Prioritaire sont la première mesure de discrimination positive en France (BOËTON, Marie, « Discrimination positive en France », *Études*, 2003/2 (Tome 398), p. 175-184. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2003-2-page-175.htm>).

Les principales mesures sont :

- la définition des zones en fonction d'indicateurs objectifs,
- la construction d'une réponse éducative adaptée localement, répondant à un diagnostic et proposant des objectifs pédagogiques réalistes,
- l'animation du travail en réseau et en partenariat par une équipe,
- le renforcement des moyens d'action essentiellement en postes d'enseignants.

La politique territoriale des Zones d'Éducation Prioritaire est déconcentrée. Jusqu'en 2006, la carte était fixée par les recteurs d'académies. Après cette date, c'est une carte nationale qui définit les zones les plus en difficultés.

Il existe différents niveaux de Zone d'Éducation Prioritaire :

- RAR : Réseau Ambition Réussite,
- CLAIR : Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite,
- ÉCLAIR : Écoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite
- REP + : Réseau d'Éducation Prioritaire +
- REP : Réseau d'Éducation Prioritaire

Le terme de « Réseau » apparaît en 1998 lorsque le Ministère de l'Éducation nationale souhaite renforcer les relations entre les écoles maternelles et élémentaires et les collèges d'enseignement secondaire.

Nécessité de l'archivage des ZEP

Une prise de conscience apparaît au début des années 2010 : plus de 20 % des écoles et collèges de France ont été ou sont placés en Zone d'Éducation Prioritaire. Mais leur histoire et leurs actions sont mal connues. Pour les documenter historiquement, il convient de mettre en place leur archivage.

Ce projet naît en 2014 sous l'impulsion de deux chercheurs du laboratoire CIRCEFT-ESCOL (Centre Interdisciplinaire de Recherche « Culture, Éducation, Formation, Travail », - Éducation et Scolarisation) de l'Université Paris 8, Jean-Yves Rocheux (professeur des universités) et Lydie Heurdier (chercheuse associée).

Lydie Heurdier donne la définition suivante : « une ZEP est en effet un dispositif non pérenne, à géométrie variable dans sa composition et son importance, associant de manière irrégulière les autres acteurs locaux. À cet égard, la circulaire du 22 février 2005, régissant les archives au sein du ministère de l'Éducation nationale, est insuffisante pour couvrir l'ensemble des documents produits dans une ZEP ».

Il est alors défini comme archives de l'Éducation Prioritaire « toutes les traces du fonctionnement d'un territoire classé en éducation prioritaire, comprenant des écoles et un ou plusieurs collèges, plus exceptionnellement des lycées : projets, bilans, réunions, évaluations, actions pédagogiques et partenariales ».

Il convient aussi d'archiver les dossiers de pilotage administratif et pédagogique, rectoral, départemental et communal mais aussi les formations dispensées au corps enseignant.

Jean-Yves Rocheux et Lydie Heurdier travaillent dès décembre 2014 avec les Archives nationales, le Service Interministériel des Archives de France et la « Mission archives » du Ministère de l'Éducation nationale dans l'optique de mettre en place cet archivage au niveau national.

La Journée d'Études « 35 ans d'Éducation Prioritaire : histoire(s) et mémoire(s) pour demain » du 1^{er} juillet 2016 est l'occasion de présenter le *Guide des sources de l'éducation prioritaire en France*.

Présentation du service versant

Le collège Le Noyer Marchand, situé à Romilly-sur-Seine, coordonne la Zone d'Éducation Prioritaire qui regroupe les établissements scolaires suivants :

- École maternelle : Gambetta,
- Écoles élémentaires : Gambetta, Faubourg du Lion, Robespierre,
- Collège : Le Marchand Noyer.

Le collège Paul Langevin, situé à Romilly-sur-Seine, coordonne la Zone d'Éducation Prioritaire qui regroupe les établissements scolaires suivants :

- École maternelle : Elsa Triolet,
- Écoles élémentaires : Eugénie Cotton, Mignonnette, Romain Rolland,
- Collège : Paul Langevin.

Présentation du contenu du versement

Ce classement regroupe l'organisation et les actions des Zones d'Éducation Prioritaire du collège Le Noyer Marchand et du collège Paul Langevin entre 2002 et 2020.

Mode(s) de classement adopté(s)

Dès 2014, l'université Paris 8, en partenariat avec l'Observatoire des zones prioritaires (OZP) et avec le soutien de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, a entrepris un projet de recensement puis d'archivage des fonds relatifs à l'histoire de l'éducation prioritaire.

Dans cette optique, des stagiaires de master 2 archives ont entrepris, au cours de l'année scolaire 2016-2017, un travail de recensement sur quinze académies (dont fait partie l'académie de Reims) des sources déjà disponibles dans les services d'archives départementales.

S'en est suivi la rédaction d'un plan de classement applicable aux archives de l'Éducation Prioritaire en vue d'un versement aux Archives départementales. Le plan de classement adopté ici correspond donc à celui proposé par ce groupe de travail, adapté au versement effectué par l'Inspection de l'Éducation Nationale de l'Aube.

Aucun tri ni aucune élimination n'ont été effectués.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

1 T : Établissement d'enseignement (an IX-1962).

1160 W 662 : Établissement d'enseignement du premier degré. Listes annuelles d'inscription des élèves (1940-1942).

1253 W 42 : Inspection académique de l'Aube, Cabinet. Mise en œuvre des missions de l'Inspection académique de l'Aube, fonctionnement du service et suivi des établissements scolaires du département. Analyse des flux d'élèves des collèges publics de l'Aube (1991), diagnostic du système éducatif de l'agglomération troyenne (1992), proposition de zonage du département (1993).

1665 W 1516-1579 : Inspection académique de l'Aube, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aube - Division du budget et des affaires générales. Procès-verbaux des conseils d'administration des lycées et collèges de l'Aube. Romilly-sur-Seine, collège le Noyer Marchand (1984-2009).

1665 W 1580-1644 : Inspection académique de l'Aube, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aube - Division du budget et des affaires générales. Procès-verbaux des conseils d'administration des lycées et collèges de l'Aube. Romilly-sur-Seine, collège Paul Langevin (1986-2009).

1699 W : Préfecture de l'Aube, Bureau des concours financiers. Politique de la Ville dans l'Aube. Développement social des quartiers (1977-1993).

1791 W : Politique de la ville, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Jeunesse, sport et vie associative (1992-2007).

Autres sources complémentaires

BÉGUÉ, Estelle, GIRY, Emmanuelle, ROHFRITSCH, Anne, *Les politiques d'éducation prioritaire. Guide des sources archivistiques conservées aux Archives nationales*, mis à jour en octobre 2017. En ligne : <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/mm/media/download/Fran_ANX_011353.pdf>.

BONGRAND, Philippe, *La scolarisation des mœurs : socio- histoire de deux politiques de scolarisation, en France, depuis la Libération*, thèse de science politique, université de Picardie, 2009.

HEURDIER, Lydie, *Vingt ans de politique d'éducation prioritaire dans trois départements français*, thèse de sciences de l'éducation, université Paris 5, 2008. En ligne : <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00669976/>>.

HEURDIER, Lydie, « De nouvelles sources offertes aux chercheurs en sciences sociales : les archives de la politique d'éducation prioritaire », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 156 | 2021, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 08 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/6891> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.6891>

Site Internet *L'Observatoire des Zones Prioritaires* : <https://www.ozp.fr/>

Abréviations

COS : Contrat d'Objectif Scolaire
CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale
REP : Réseau d'Éducation Prioritaire
RRS : Réseau de Réussite Scolaire
ZEP : Zone d'Éducation Prioritaire



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (art. 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2),

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du Patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du Patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le *Code du patrimoine* (art. L 213-2), ces documents sont communicables immédiatement. Une cote contenant une liste nominative d'élèves et la date de naissance des élèves de l'école élémentaire Robespierre est communicable après 50 ans.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-61	Inspection de l'Éducation nationale. Collège Paul Langevin et collège Le Noyer Marchand de Romilly-sur-Seine : Politique d'éducation prioritaire (Zone d'Éducation Prioritaire)	2002-2020
1-4	Pilotage de l'éducation prioritaire	2013-2019
1-2	Pilotage au niveau académique	2013-2014
3-4	Pilotage au niveau départemental	2017-2019
5-13	Coordination et pilotage du réseau	2013-2020
5-9	Organisation du réseau	2013-2020
10-12	Missions de la coordinatrice ZEP	2017-2019
13	Bilan	2017
14-17	Contrats et projets	2012-2020
14-15	Projets transversaux	2012-2020
16-17	Bilan des projets	2015-2016
18	Budget du réseau	2010-2017
19-32	Actions du réseau	2002-2019
19	Revue de presse des collèges Le Noyer Marchand et Paul Langevin	2016-2018
20	Journal interne des collèges Le Noyer Marchand et Paul Langevin	2002
21-28	Actions pédagogiques et culturelles	2012-2019
29-31	Productions des élèves des classes élémentaires	2015-2019
32	Autre	2016-2017
33-37	Établissements scolaires du réseau	2011-2018
33-35	Fiches des établissements	2011-2017
36	Dispositif spécial	2016-2017
37	Autre	2017-2018
38-40	Enquêtes et statistiques du réseau	2016-2019
38	Questionnaires, synthèses	2016-2017
39-40	Enquêtes auprès des familles	2014-2019
41-46	Partenariats du réseau	2015-2017
41-42	Conventions	2014
43-46	Projets transversaux	2015-2017
47-60	Politique de la ville	2010-2020
47-53	Contrats de ville	2014-2020
54-59	Contrats Urbain de Cohésion Sociale	2010-2017
60	Plan de cohésion sociale	2016-2017
61	Réussite éducative	2017

1925 W 1 ~ 61	Inspection de l'Éducation nationale. Collège Paul Langevin et collège Le Noyer Marchand de Romilly-sur-Seine : Politique d'éducation prioritaire (Zone d'Éducation Prioritaire)	2002 - 2020
1925 W 1 ~ 4	Pilotage de l'Éducation Prioritaire	2013 - 2019
1925 W 1 ~ 2	Pilotage au niveau académique	2013 - 2014
1925 W 1	Assises inter-académiques de l'éducation prioritaire.	2013 - 2013
1925 W 2	Séminaire académique des pilotes des Réseaux d'Éducation Prioritaire.	2014 - 2014
1925 W 3 ~ 4	Pilotage au niveau départemental	2017 - 2019
1925 W 3	Bilan de l'orientation pour l'année scolaire 2016-2017.	2017 - 2017
1925 W 4	Plan National de Formation : pré-programme de la Formation des coordonnateurs de Réseaux d'Éducation Prioritaire.	2019 - 2019
1925 W 5 ~ 13	Coordination et pilotage du réseau	2013 - 2020
1925 W 5 ~ 9	Organisation du réseau	2013 - 2020
1925 W 5	Réseau de Réussite Scolaire : compte-rendu de réunion du comité exécutif.	2013 - 2014
1925 W 6	Les Réseaux d'Éducation Prioritaire de Romilly-sur-Seine : présentation.	2017 - 2017
1925 W 7	Liaison école-collège : continuité pédagogique, commission, échange de pratiques, projets d'écoles, comptes rendus, feuilles de route « Visite des CM2 au collège Le Noyer Marchand ».	2013 - 2020
1925 W 8	Conseil école-collège.	2014 - 2016
1925 W 9	École Mignonnette : mise en œuvre des priorités pour l'année scolaire 2016-2017.	2016 - 2017

1925 W 10 ~ 12	Missions de la coordinatrice Zone d'Éducation Prioritaire	2017 - 2019
1925 W 10	Agenda de l'année scolaire 2017-2018. À noter que cet agenda contient de nombreuses invitations ou convocations à des réunions, inaugurations et manifestations.	2017 - 2018
1925 W 11	Agenda de l'année scolaire 2018-2019. À noter que cet agenda contient de nombreuses invitations ou convocations à des réunions, inaugurations et manifestations.	2018 - 2019
1925 W 12	Carnet de bord.	2018 - 2019
1925 W 13	Bilan	2017 - 2017
1925 W 13	Collège Paul Langevin : bilan pédagogique de l'année scolaire 2016-2017.	2017 - 2017
1925 W 14 ~ 17	Contrats et projets	2012 - 2020
1925 W 14 ~ 15	Projets transversaux	2012 - 2020
1925 W 14	Projet d'établissement.	2012 - 2016
1925 W 15	Projet de réseau : bilan. Voir aussi les Contrats de Ville, cotes 1925 W 47 à 53.	2016 - 2020
1925 W 16 ~ 17	Bilan des projets	2015 - 2016
1925 W 16	Contrat d'Objectifs Scolaires 2012-2015 : évaluation.	2015 - 2015
1925 W 17	Bilan des actions de l'année scolaire 2015-2016.	2015 - 2016
1925 W 18	Budget du réseau	2010 - 2017
1925 W 18	Crédits Réseau de Réussite Scolaire - Réseau Ambition Réussite.	2010 - 2017

1925 W 19 ~ 32	Actions du réseau	2002 - 2019
1925 W 19	Revue de presse des collèges Le Noyer Marchand et Paul Langevin	2016 - 2018
1925 W 19	Revue de presse : projets et actions du Réseau d'Éducation Prioritaire.	2016 - 2018
1925 W 20	Journal interne des collèges Le Noyer Marchand et Paul Langevin	2002 - 2002
1925 W 20	Bulletin de la Zone d'Éducation Prioritaire, numéro spécial avril 2002 : « Diversifier les pratiques d'oral en Zone d'Éducation Prioritaire ».	2002 - 2002
1925 W 21 ~ 28	Actions pédagogiques et culturelles	2012 - 2019
1925 W 21	Instruction et éducation à l'environnement (par la nature, pour la nature) : déroulement des ateliers et évaluations.	2012 - 2013
1925 W 22	Projet « Éco-école ».	2012 - 2015
1925 W 23	Action « Lire et agir ensemble autour du conte ».	2013 - 2014
1925 W 24	Projet Artistique Globalisé inter degré « De l'immobilité de la sculpture au mouvement de la marionnette, à partir de l'œuvre de Camille Claudel ».	2016 - 2017
1925 W 25	Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube : jeu « De loi en loi ».	2016 - 2017
1925 W 26	Classe patrimoine : convention, évaluation, livret de l'élève, plaquette.	2016 - 2019
1925 W 27	Atelier Canopé « Webradio ».	2017 - 2017
1925 W 28	École maternelle Gambetta : atelier sur les émotions.	2017 - 2017
1925 W 29 ~ 31	Productions des élèves des classes élémentaires	2015 - 2019

1925 W 29	École Romain Rolland : « Le p'tit poisson clown ».	2015 - 2016
1925 W 30	École Gambetta : « Le rêve de Théo ».	2017 - 2018
1925 W 31	École Gambetta : « L'histoire vraie (ou presque) de Mathilda et Tom ».	2018 - 2019
1925 W 32	Autre	2016 - 2017
1925 W 32	Dispositifs d'aides aux élèves en éducation prioritaire : écoles élémentaires.	2016 - 2017
1925 W 33 ~ 37	Établissements scolaires du réseau	2011 - 2018
1925 W 33 ~ 35	Fiches des établissements	2011 - 2017
1925 W 33	Fiches. Réseau d'Éducation Prioritaire Le Noyer Marchand : fiches écoles, fiche collège ; Réseau d'Éducation Prioritaire Paul Langevin : fiches écoles, fiche collège.	2016 - 2017
1925 W 34	Indicateurs d'évaluation des élèves : rentrées scolaires 2011, 2015, 2016.	2011 - 2016
1925 W 35	Accompagnement Éducatif des écoles élémentaires : année scolaire 2016-2017.	2016 - 2017
1925 W 36	Dispositif spécial	2016 - 2017
1925 W 36	Dispositif « Plus de maîtres que de classes » : écoles élémentaires Robespierre, faubourg du Lion, Gambetta, Eugène Cotton, Mignonnette, Romain Rolland. Contient une liste nominative et la date de naissance des élèves de l'école élémentaire Robespierre.	2016 - 2017
1925 W 37	Autre	2017 - 2018
1925 W 37	Collège Paul Langevin : livret d'accueil de l'année scolaire 2017-2018.	2017 - 2018

1925 W 38 ~ 40	Enquêtes et statistiques du réseau	2014 - 2019
1925 W 38	Questionnaires, synthèses	2016 - 2017
1925 W 38	Questionnaire interne sur les besoins et les envies du corps enseignant.	2016 - 2017
1925 W 39 ~ 40	Enquêtes auprès des familles	2014 - 2019
1925 W 39	Projet « Relation école/parents ».	2014 - 2014
1925 W 40	Comité technique lieu d'accueil enfants-parents : comptes rendus.	2018 - 2019
1925 W 41 ~ 46	Partenariats du réseau	2014 - 2017
1925 W 41 ~ 42	Conventions	2014 - 2014
1925 W 41	Convention entre la Ville de Romilly-sur-Seine et l'association « Favoriser l'égalité des chances à l'école » : projet « Coup de pouce ».	2014 - 2014
1925 W 42	Convention de prêt entre l'école élémentaire Gambetta et l'association « Lecture et Loisirs ».	2014 - 2014
1925 W 43 ~ 46	Projets transversaux	2015 - 2017
1925 W 43	Projet Éducatif de Développement du Territoire.	2015 - 2015
1925 W 44	Projet sur la nutrition à l'école.	2016 - 2017
1925 W 45	Activités Pédagogiques Complémentaires pour les écoles.	2016 - 2017
1925 W 46	Utilisation de la marge d'autonomie, de l'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires.	2016 - 2017
1925 W 47 ~ 60	Politique de la ville	2010 - 2020

1925 W 47 ~ 53	Contrats de ville Voir aussi le Projet de réseau, cote 1925 W 15.	2014 - 2020
1925 W 47	Contrat de ville 2015.	2014 - 2015
1925 W 48	Contrat de ville 2015-2020.	2015 - 2020
1925 W 49	Contrat de ville 2016 : appel à projets.	2016 - 2016
1925 W 50	Contrat de ville 2017 : appel à projets.	2017 - 2017
1925 W 51	Contrat de ville 2017.	2017 - 2017
1925 W 52	Contrat de ville 2018 : appel à projets.	2018 - 2018
1925 W 53	Articulation Contrat de ville-projets de réseaux. Contient l'articulation Contrat de ville-projets des réseaux de Troyes Champagne Métropole. s. d.	
1925 W 54 ~ 59	Contrats Urbain de Cohésion Sociale	2010 - 2017
1925 W 54	CUCS année scolaire 2010-2011 : action « Devenir éco-citoyen ».	2010 - 2011
1925 W 55	CUCS année scolaire 2011-2012 : action « Devenir éco-citoyen ».	2011 - 2012
1925 W 56	CUCS année scolaire 2012-2013 : action « Construire son projet de lecteur », action « Devenir éco-citoyen », action « Autour du conte ».	2012 - 2013
1925 W 57	CUCS année scolaire 2013-2014 : demande de subvention, action « Construire son projet de lecteur », action « Lire et agir ensemble autour du conte », action « Prévention des addictions et théâtre forum par les jeunes ».	2013 - 2014
1925 W 58	CUCS année scolaire 2014-2015 : action « Réussite éducative et égalité des chances », action « Lire et agir autour du conte ou les bons contes font les bons amis », s. d.	

action « Prévention des conduites à risque et théâtre forum par les jeunes », action « Devenir éco-citoyen : les solidarités », action « Prévention des addictions et théâtre forum par les jeunes », action « Promouvoir l'égalité hommes-femmes par la culture ».

2014 - 2015

1925 W 59

CUCS année scolaire 2016-2017 : action « S'engager dans une pratique culturelle et artistique autour d'un projet théâtral », action « Lire et agir autour d'un projet lecture », action « Mieux vivre sa vie de collégien pour devenir un adulte responsable et intégré », action « Éducation à la loi et à la citoyenneté », action « Égalité hommes-femmes par la culture ».

2016 - 2017

1925 W 60

Plan de cohésion sociale

2016 - 2017

1925 W 60

Direction départementale de Cohésion Sociale et de Protection des Populations de l'Aube : notification de subvention.

2016 - 2017

1925 W 61

Réussite éducative

2017 - 2017

1925 W 61

Conseils de cycle 3 : Livret Scolaire Unique et évaluation positive.

2017 - 2017